



DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS – SERVICE DES SPORTS

# HANDIPASS'SPORT 76

(Dispositif dématérialisé – site des télé-services du Département)

---

*Ce guide a été élaboré pour aider la structure sportive d'accueil à valider la demande de subvention dématérialisée formulée par le licencié sur le télé-services du Département.*



Afin d'aider le licencié à formuler correctement sa demande d'aide Handipass'sport 76, rappelez au licencié la fédération sportive sous laquelle votre structure est recensée sur le télé-services ainsi que, si nécessaire, l'intitulé exact de votre structure.

*Attention - Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 4416 et 4417 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.*

# Dispositif Handipass'sport 76

## La famille

### Qui est concerné par l'aide handipass'sport 76 ?

➔ les personnes nées avant le **16/09/2002** et remplissant les conditions suivantes :

- la personne réside en Seine-Maritime,
- la personne est bénéficiaire de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ou de l'allocation Adulte Handicapé (AAH) ou d'une carte d'invalidité, en cours de validité et au nom de la personne concerné par la demande, versée par la Caisse d'Allocations Familiales ou tout autre organisme habilité (MSA...)
- la personne s'inscrit au sein d'une structure sportive partenaire du dispositif.

### Quel est le principe du dispositif ?

Aide en faveur des personnes en situation de handicap s'inscrivant au sein d'une structure sportive.

### Quel est le montant de l'aide ?

- 50 % du montant de l'inscription annuelle. L'aide maximale pouvant être accordée ne peut néanmoins dépasser 60 €,

### Que dois-je faire pour bénéficier de cette aide ?

Le dispositif est dématérialisé. Aussi, la personne est invitée à se connecter sur le site du Département [www.seinemaritime.fr/teleservice76](http://www.seinemaritime.fr/teleservice76) afin de formuler sa demande d'aide.

### Quand puis-je formuler ma demande ?

- la personne doit formuler sa demande d'aide entre le **1<sup>e</sup> octobre 2018 et 30 mars 2019**.

## La structure sportive

### Qui peut être partenaire du dispositif handipass'sport 76 ?

- toute structure privée, publiques, autres... devant :

être affiliée à une fédération sportive agréée par le ministère en charge des sports, accueillant des personnes ayant une carte d'invalidité ou bénéficiaire d'une allocation Adulte ou enfant handicapé né avant le 16 septembre 2002, pour la pratique d'un sport. Une licence fédérale au nom de cette personne est obligatoire.

### Comment être partenaire du dispositif Handipass'sport 76 ?

Il est nécessaire de constituer un dossier administratif. Prendre contact avec le service des Sports du Département :

- par courrier : Département de la Seine-Maritime – Direction de la Jeunesse et des Sports – Quai Jean Moulin CS 56101 – 76101 ROUEN CEDEX
- par mail : [handipass-sport76@seinemaritime.fr](mailto:handipass-sport76@seinemaritime.fr)

Également auprès des agents responsables du dispositif :

Sandrine DEMAREST – 02 35 52 64 51  
[sandrine.demarest@seinemaritime.fr](mailto:sandrine.demarest@seinemaritime.fr)

Catherine DUVAL – 02 35 52 64 34  
[catherine.duval@seinemaritime.fr](mailto:catherine.duval@seinemaritime.fr)

Bruno BRANDEL – 02 35 52 64 28  
[bruno.brandel@seinemaritime.fr](mailto:bruno.brandel@seinemaritime.fr)

Nathalie SENECALE – 02 35 52 64 25  
[nathalie.senecal@seinemaritime.fr](mailto:nathalie.senecal@seinemaritime.fr)

Sur dossier complet, la structure est intégrée aux télé-services. Un code structure personnel sera communiqué à la structure afin de lui permettre de créer ses propres codes de connexion.

### **Quel est le rôle de la structure ?**

La structure partenaire du dispositif handipass'sport 76 s'engage :

- à vérifier l'exactitude des informations des demandes qu'elle valide, **AVANT LE 15 AVRIL 2019**
- à déduire la participation du département et de l'Etat dès l'inscription.

**Pour accéder à votre compte :**

**Taper sur un moteur de recherche (google ou autre ) : DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME et cliquez sur : Département de la Seine Maritime**  
**<https://www.seinemaritime.fr>**

**Cliquez ensuite sur le logo rond correspondant au handipass-sport 76**

## **Éléments indispensables à la validation d'une demande Handipass'sport 76**

### **Pour une inscription à une activité sportive**

➤ le justificatif d'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ou d'Adulte handicapé (AAH) en cours de validité.

ou :

➤ une carte d'invalidité

et :

➤ la licence fédérale de la saison en cours au nom du demandeur

La structure doit valider la demande Handipass'sport 76 après avoir :

- vérifié l'exactitude des informations portées sur la demande de subvention Handipass'sport 76 à l'appui du justificatif d'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ou du justificatif d'Allocation d'Adulte Handicapé ou de la carte d'invalidité versée par la Caisse d'Allocations Familiales ou tout autre organisme habilité (MSA...).
- déduit du montant de l'inscription la participation du Département et de l'Etat
- perçu du licencié le solde du montant de l'inscription.

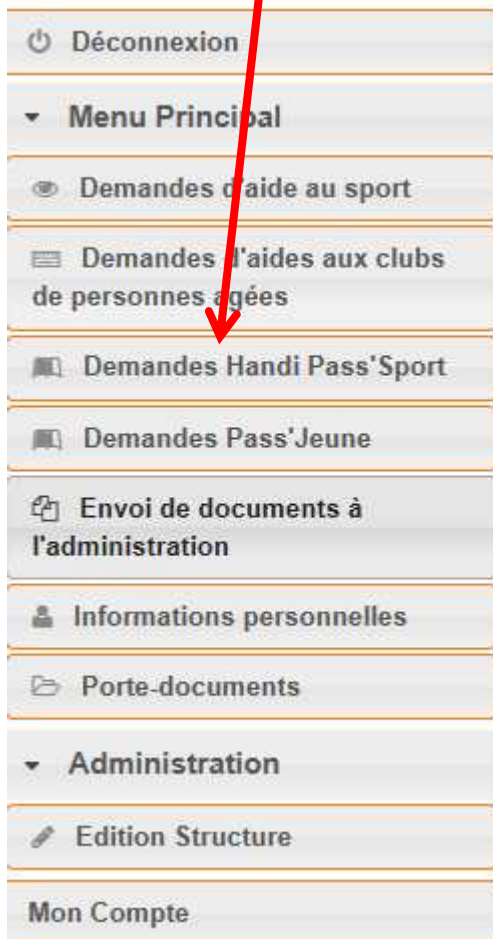
### **A qui est versée l'aide départementale**

- Le Département invite les structures sportives partenaires avec le Département à appliquer la déduction de l'aide « Handipass'sport 76 » dès l'inscription (avant la décision de la Commission Permanente) afin d'atténuer immédiatement la participation du licencié.
- Un chèque de caution du montant de l'aide peut être réclamé à la famille. Toutefois, ce chèque ne doit en aucun cas être encaissé par la structure avant le versement de l'aide Handipass'sport 76 par les services départementaux
- En cas d'encaissement avant la participation départementale, la structure se verra radier du dispositif du Département.

## A partir de la page d'accueil de votre portail « structure »

**CLIQUEZ SUR : Demandes Handipass'sport**

Bienvenue



**Vous arrivez sur cette page :**

## RF – Handisport – Coordonnées bancaires

Coordonnées bancaires actuelles

Changement de coordonnées bancaires

Avez-vous changé de coordonnées bancaires? \*  oui  non

IBAN FR76 1254 8029 9800 0000 0150 086

Code BIC \* AXABFRPP

**Vérifiez vos coordonnées bancaires, apportez les modifications si nécessaire et cliquez sur : "valider"**

**Vous arrivez sur cette page :**

## Subvention Handi Pass'Sport

Nouvelle demande Handi Pass'Sport

Créer une nouvelle demande

Filtre de recherche

Campagne \* 2018/2019

Fédération Aucun(e)

Etat Aucun(e)

Résultat

Liste des demandes

Nom *	Prénoms *	Club concerné *	Etat	Action	Détail
LEBOD	CLAIRE	DUCLAIR LE TRAIT ATHLETIQUE CLUB	Saisie terminée	<input type="button" value="✓ Instruire"/>	<input type="button" value="👁 Voir"/>

**Dans les filtres de recherche sélectionnez la campagne 2018/2019 et laissez le filtre "fédération" et le filtre "état" sur : aucun(e)**

**Cliquez sur : "rechercher"**

**Vous pouvez valider les demandes en attente en cliquant sur "Instruire" dans la colonne "Action".**

**Vous arrivez sur cette page :**

## Récapitulatif de la demande

S-535098 – Madame LEBO CLAIRE

Informations générales	
Référence du dossier	SS-535098
Date de création	11/07/2018 10:21:37
Etat du dossier	Saisie terminée

Personne concernée
Mme CLAIRE LEBO
Né(e) le : 18/01/1953
76000 ROUEN

La demande	
Fédération	FEDERATION ATHLETISME
Club concerné	DUCLAIR LE TRAIT ATHLETIQUE CLUB
Montant de l'adhésion (en €) *	<input type="text"/>
Prise en charge par le département (en €)	0,00

Pièces justificatives			
Documents			
Titre	Description	Pièce jointe	Etat
Attestation Handicap	Pièce attestant du handicap		Envoi postal

Journal		
Date	Auteur	Description
11/07/2018 10:21:37		Création de la demande
11/07/2018 10:25:16		Soumission de la demande

[Retour](#) [Demander un complément](#) [Valider](#) [Refuser](#) [Récapitulatif PDF](#)

**UNIQUEMENT SI VOUS ETES EN POSSESSION DE L'ATTESTATION D'INVALIDITE** vous pouvez renseigner le montant de l'adhésion annuelle,  
**le calcul du montant de la subvention se fait automatiquement.**  
**Vous devez maintenant valider la demande en cliquant sur : "valider"**

**Vous arrivez sur cette page :**

**ATTENTION ! :**

**N'oubliez pas de cliquer sur "OK" comme indiqué ci-dessous :**

## Demande validée

SS-535103 - Madame LELEU CARO

✔ La demande a été validée. Une notification de validation a été envoyée à l'adresse concernée.

✔ OK

**Cliquez sur : "OK" pour finaliser la demande elle sera automatiquement envoyée au service administratif qui la validera pour la mettre en paiement.**

**Vous pouvez aussi créer une demande pour un licencié : cliquez sur :**

Nouvelle demande Handi Pass'Sport

Créer une nouvelle demande

Filtre de recherche

**Vous arrivez sur cette page :**



# Données de la structure

## Informations générales

Raison sociale \* DUCLAIR LE TRAIT ATHLETIQUE CLUB

Site Internet

SIRET / SIREN 379158322

Forme Juridique

Sigle

Code NAF

Objet de l'association

## Coordonnées bancaires

IBAN FR76 1254 8029 9800 0000 0150 086

Code BIC AXABFRPP

## Informations de contact

Téléphone \* 0235601548

Fax

Adresse mail \*

## Conseil d'administration

Civilité	Nom ⇅	Prénom ⇅	Fonction	Téléphone	e-mail
M	SESSA	BRUNO	Président	<input type="text"/>	test@test.com
Mme	SESSA	CHANTAL	Secrétaire	<input type="text"/>	test@test.com
M	CRAMILLY	FRANCOIS	Trésorier	0677420610	test@test.com

## Adresse du siège social

MAIRIE  
76480 DUCLAIR

Je souhaite mettre à jour les informations de ma structure

**Vous pouvez modifier les informations concernant la structure en cliquant sur la ligne : "Je souhaite mettre à jour les informations de ma structure"**

**Si non cliquez en bas de la page sur : "continuer"**

**Vous arrivez sur cette page :**

## Test d'éligibilité

1 Présentation du dispositif

2 Critères d'éligibilité

3 Demandeur

4 Saisie de la demande

5 Pièces justificatives

6 Récapitulatif

S-535120 - Monsieur CRAMILLY FRANCOIS

Test d'éligibilité

Test d'éligibilité

Date d'affiliation club \*

Intitulé	Réponse *
Je suis titulaire d'une carte d'invalidité ou bénéficiaire d'une allocation spécifique	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

**Renseignez la date d'affiliation club : DATE A LAQUELLE LE CLUB RENOUELLE LES LICENCES**

**Cochez le rond avant le : "oui"**

**Et cliquez sur "continuer"**

**Vous arrivez sur cette page :**

Etat civil

Etat civil du demandeur

Nom de famille \* CRAMILLY

Prénoms \* FRANCOIS

Date de naissance \* JJ / MM / AAAA

Sexe  Masculin  Féminin

**Renseignez le nom, prénom et date de naissance du licencié**

Adresse du demandeur

Chez, escalier, étage, n° d'appartement etc.

Résidence, bâtiment, entrée etc.

N°

Libellé de la voie MAIRIE

Lieu-dit

Code postal \* 76480

Localité \* DUCLAIR

souhaite enregistrer ces données dans mon espace personnel afin de les réutiliser ultérieurement

**Renseignez l'adresse du licencié et cliquez sur "continuer"**

**Vous arrivez sur cette page :**

Fédération \* FEDERATION ATHLETISME   
Club concerné \* DUCLAIR LE TRAIT ATHLETIQUE CLUB

Ma fédération ou mon club n'est pas présent

Adhésion

Montant d'inscription du demandeur

Montant de l'adhésion \*

Prise en charge par le département 0,00

**Renseignez la fédération à l'aide de la flèche déroulante**

**Et indiquez le montant de l'adhésion annuelle, le calcul du montant de la subvention se fait automatiquement**

**Cliquez sur "continuer"**

**Vous arrivez sur cette page :**

## Pièces justificatives

1 Présentation du dispositif 2 Critères d'éligibilité 3 Demandeur 4 Saisie de la demande 5 Pièces justificatives 6 Récapitulatif

Document à fournir

Les pièces suivantes sont requises. Merci de les déposer ou indiquer qu'ils seront remis directement à la structure.

Documents					
Titre	Description	Pièce jointe	Etat		
Attestation Handicap	Pièce attestant du handicap		Pièce jointe manquante	↓ Déposer	✉ Voie postale

← Retour Annuler cette demande × Interrompre → Continuer

**Vous pouvez cliquer sur : "voie postale" si le licencié vous a remis son attestation d'invalidité ou vous pouvez cliquer sur "déposer" si vous avez l'attestation sur votre réseau en ligne.**

**Ensuite cliquez sur "continuer"**

**Vous arrivez sur le récapitulatif de la demande**

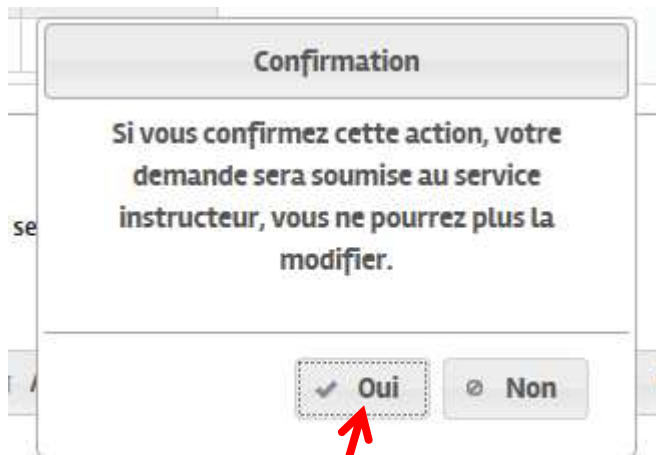
**Dans le bas de la page cliquez sur : j'ai informé la personne, pour qui je réalise cette demande, de ses droits d'accès à ses informations personnelles.**

J'ai informé la personne, pour qui je réalise cette demande, de ses droits d'accès à ses informations personnelles.

**Et cliquez sur "valider et terminer"**

← Retour Annuler cette demande × Interrompre ✓ Valider et terminer

**Vous arrivez sur cette page :**



**Cliquez sur "oui"**

**Vous arrivez sur cette page :**

**Demande envoyée**

SS-535120 - Monsieur NEMAR JEAN

Votre demande a été déposée

A small rectangular button with the text "OK" inside. A red arrow points to it from the left.

**Cliquez sur "OK"**

**La demande est terminée.**

**Les justificatifs AEH, AAH ou carte d'invalidité sont à conserver par le club durant toute la saison sportive.**

**AIDE ET INFORMATION AU**

**02 35 52 64 51 OU 02 35 52 64 28**

**OU 02 35 52 64 25 OU 02 35 52 64 34**

**OU [handipass-sport76@seinemaritime.fr](mailto:handipass-sport76@seinemaritime.fr)**